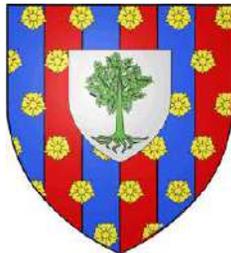


Nogaret

# Maison de *Nogaret*



Nogaret, commune (Gard) conservant les armes de plusieurs familles de ses seigneurs



Nogaret-Louët-Calvisson



sceau du Chancelier Guillaume de Nogaret

## Languedoc, Lauragais & Gévaudan

### Armes :

**Nogaret** : «D'argent, à un noyer de sinople (terrassé du même)»

**Calvisson** : «D'azur, aux trois pal d'or, les pals d'azur chargés chacun de quatre roses d'argent, à la grande losange brochant écartelée : au 1 & au 4, d'argent, au noyer terrassé de sinople (Nogaret), au 2, losangé d'argent & de gueules, au 3, de gueules, au château d'or sommé de trois tours du même, maçonné de sable, la tour du milieu plus élevée que les deux autres (Apcher) ; sur le tout, d'or, aux trois lambels de gueules l'un sur l'autre».

**Devise (sûrement tardive ou volée à Danton ? :**  
«de l'audace, toujours de l'audace»

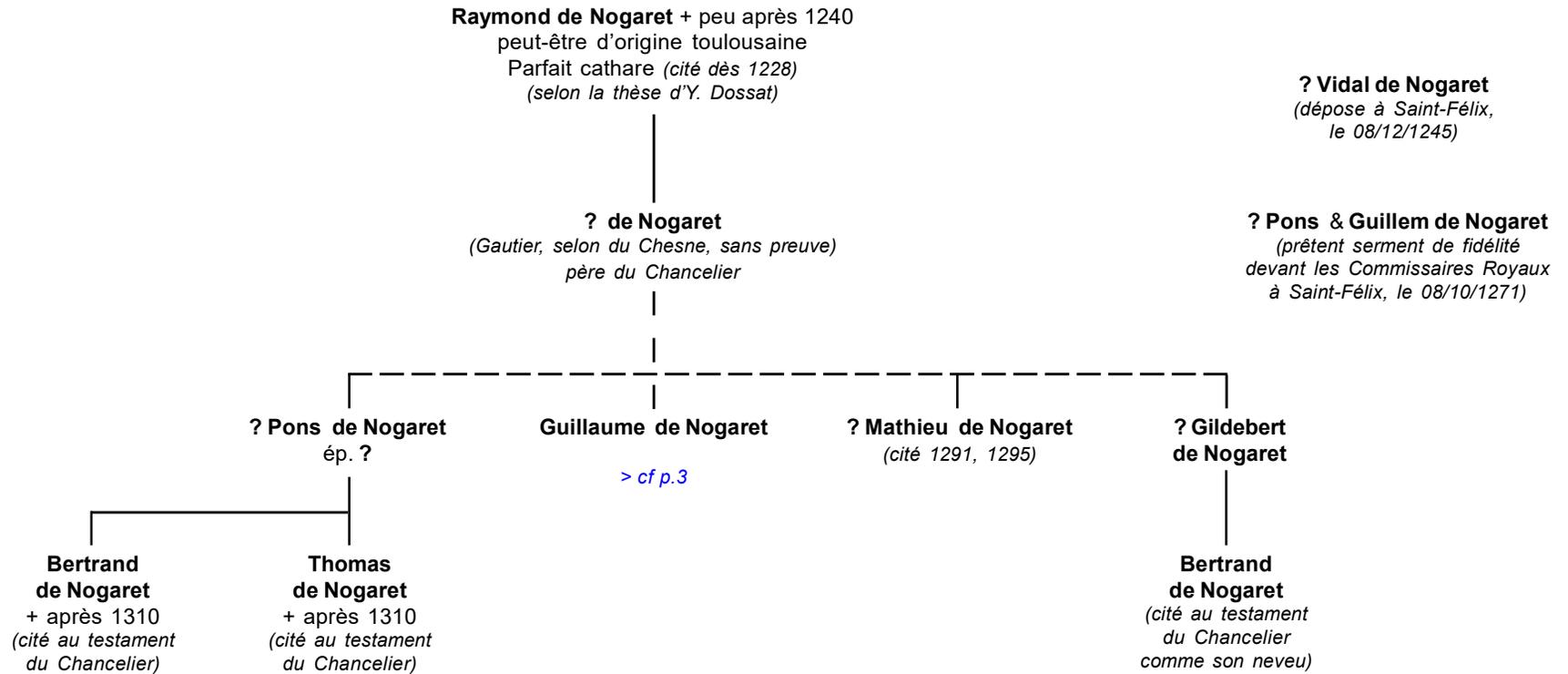
> cf aussi Louët de Calvisson

### Sources complémentaires :

Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775, Héraldique & Généalogie),  
"Grand Armorial de France" - Henri Jouglu de Morenas & Raoul de Warren - Reprint Mémoires & Documents - 1948,  
«Guillaume de Nogaret, petit fils d'hérétique» par Yves Dossat  
In: Annales du Midi : revue archéologique, historique & philologique de la France méridionale,  
T. 53, N°212, 1941. pp. 391-402.  
"Grand Armorial de France" - Henri Jouglu de Morenas & Raoul de Warren - Reprint Mémoires & Documents - 1948

# Nogaret

## Origines présumées



# Nogaret

## le Chancelier Guillaume

2

**Guilhem (Guillem, Guillaume) de Nogaret** ° ~1255 (probablement à Saint-Félix (-de-Caraman, act. -Lauragais, 31) dans le Lauragais, diocèse de Toulouse)  
+ 11/04/1313 (Paris) (teste en 02/1310 : legs à Raymond, son fils aînés & sa fille Guillemette ; appelle à sa substitution Bertrand & Thomas de Nogaret, ses neveux, fils de son frère Pons) Docteur ès-lois & en droit civil (1287, gradué à Montpellier), professeur de droit romain (1287), tuteur des enfants du Changeur de Montpellier Raymond Gros (1290), achète une maison à Montpellier (06/1291) et la jouissance perpétuelle du mas de Tamarlet (près Marsillargues, 34, en 10/1291) et la seigneurie de Lunel, conseiller juridique de l'Evêque de Maguelonne, du Roi de Majorque & du Roi de France (notamment lors du rachat par le Roi de la part de cet Evêque dans la seigneurie de Montpellier), Juriste, conseiller du Roi de France Philippe IV «Le Bel» (dès 1293), Juge-Mage de la Sénéchaussée de Beaucaire-Nîmes pendant deux ans (1294, dès 1293 ?), au service direct du Roi (dès la fin de 1295 ; notamment, accompagne le Roi en Normandie en 1295), Réformateur de l'Administration du comté de Champagne (1296) & Enquêteur en Champagne (1301/02), siège au parlement (dès 1298), anobli par le Roi (entre le 27/02 & le 15/05/1299 ; de magister il devient miles), membre du Conseil du Roi (dès 1300), plénipotentiaire (traite du pariage sur Montpellier entre les royaumes de France & de Majorque ; & de l'acquisition de la justice & rédaction d'une charte de franchises pour Figeac), traite de problèmes de foi & de religion (procès de Bernard Saisset), Ambassadeur à Rome auprès du Pape (1300), seigneur de Tamarlet (1302), reçoit en gratification une rente royale (300 £ sur le Trésor, par Lettres de 03/1302, augmentée à 500 £ par Lettres données à Béziers en 02/1303 puis à 800 £ par Lettres données à Paris en 07/1304, assises sur les seigneuries & dépendances de Massillargues, le Mas de Tamerlet, Saint-Julien et la terre du Port ; le Roi lui attribue, étant à Arras, une rente assise sur les terres de Calvisson, Briac, Sincens, Langlade, Mus, Coudognan, Vergeze, Saint-Dionizy & Marvejes, toutes au diocèse de Nîmes, et sur le haut-domaine & les rentes que le Roi possédait à Clarensac, Vestric, caveirac, Congenies, Bernis, Aubord, Vehau, Boissières, Generac, Bauvoisin, Candiac et Saint-Cosme au même diocèse), accusateur du Pape Boniface VIII (il durcit la politique du défunt Pierre Flote vis à vis de la Papauté : Assemblée du Louvre 12/03/1303 ; on y demande la tenue d'un Concile), agite les factions italiennes (les Colonna contre les partisans du Pape Gaetani), relayé par son ami légiste Guillaume de Plaisians, Nogaret obtient l'accusation du pape par le Roi (06/1303) puis aidé du clan Colonna (Sciarra Colonna) sert de caution lors du rapt du Pape à Agnani par les Colonna à la tête d'un commando de 800 hommes (07/09/1303, devançant une bulle d'excommunication & dans le but probable de le ramener en France pour un procès lors d'un Concile prévu à Lyon ; le Pape est libéré le 09/09 par la population et Nogaret, excommunié, doit fuir, mais le Pape meurt le 11/10, bientôt remplacé par des papes plus favorables à la France), remercié par le Roi par le don des terres de Calvisson & Pays de Vaunage (30, revenu de 800 £, haute & basse justice, seigneur le 27/07/1304), Marsillargues (seigneur, 07/1304, il en reconstruit le château dès 1308 et «arrondit» le domaine), Congénies, Aujargues & de gratifications diverses (1304), reçoit du Roi toutes les dépendances du Domaine & Justice de Portes, entre Lunel et Aiguemortes (07/1304), investi par le Roi des droits de haute & basse justice sur Tamarlet, Manduel, Sainte-Marie, Lésignan et Redessan (18/05/1304), exclu de l'absolution générale par le Pape Benoît XI (12/05/1304), une bulle papale est même fulminée contre lui et ses alliés italiens (Flagitiosum scelus, 07/06/1304), maître d'oeuvre de la politique royale (dès 1306), exécute une ordonnance royale organisant la spoliation générale des Juifs de France (21/07/1306), fait Châtelain de Saint-Chapt (30, domaine saisi sur la famille du Caylar en 1306), Garde du Sceau (02/09/1307, nommé par le Roi à Maubuisson ; y succède à Pierre de Belleperche ; supplanté dès 1309 par Gilles Aycelin, il reprend les sceaux en 1311 ; remplacé en 1313 à sa mort par Pierre de Latilly), prépare & mène l'opération d'arrestation des chevaliers du Temple (13/10/1307 ; il arrête le Grand-Maître Jacques de Molay en personne), Chancelier de France (1308-29/03/1309 ; il est alors supplanté par Enguerrand de Marigny dans la faveur du Roi), reçoit du Roi un domaine (03/1308, un arpent de bois à Fontainebleau pour y bâtir une maison), absous par le Pape Clément V pour ses voies de fait antérieurs contre la Papauté (27/04/1311), Vice-Chancelier (1312) (échange sa maison de Montpellier contre la grange (manoir, maison forte) de Livières, près Calvisson en 02/1310 ; à cette époque, il est devenu le principal seigneur de toute la région entre Nîmes, la mer et le cours inférieur du Vidourle)

ép. **Béatrix de Flottes ? (ou Brune de Berpuy de Sérampuy ?)**

(son défunt mari lui lègue le montant intégral de sa dot 1.500 £ tournois augmenté de plusieurs biens)

postérité qui suit (p.4)

**Massillargues-Attuech**  
(30, arr. Alès, canton Anduze)  
ou plutôt :  
**Marsillargues** (34,  
arr. Montpellier, canton Lunel)

Le 28/05/1313 les Consuls de Nîmes portent plainte accusant feu le Chancelier Nogaret d'avoir empiété sur les droits du Roi & gravement lésé leurs privilèges par les nouvelles coutumes qu'il levait dans sa baronnie de Manduel

# Nogaret

## Postérité du Chancelier

3

**Guilhem (Guillem, Guillaume) de Nogaret**  
et. **Béatrix de Flottes ?**  
ou **Brune de Berpu de Sérampuy ?**

*Le Roi Louis X «Le Hutin» prend sous sa sauvegarde les enfants du Chancelier de son père par Lettres données au Bois de Vincennes en 06/1315 & destinées au Sénéchal de Beaucaire*

**Guillemette de Nogaret** ° 1285  
ép. 1306 **Bérenger V Guillem**, chevalier, seigneur de **Clermont-Lodève** (1325)  
° ~1280 + avant 1357 (teste 01/12/1351)  
(hommage au Roi en 1316 pour les châteaux de Busques & Murasson ; fonde en 1322 à Clermont, le couvent des Dominicains)

sans postérité

**Raymond 1<sup>er</sup> de Nogaret** ° ~1299 + 1348 chevalier (1322), seigneur de Calvisson, Marsillargues, du Mas, Tamerlet (hommage au Roi le 23/03/1321 pour Calvisson, Marsillargues ; hommage à Bérengier de Melgueil, chevalier de Posquières, pour ses terres de Sauzet, Sainte-Agathe & Dommesargues ; prend en 1335 250 £ de rente sur le Sénéchaussée de Beaucaire)  
ép. ~1335 **Hélide (ou Hélix) de Clermont-Lodève** + après 1352 (fille de Bérenger-Guillem, seigneur de Clermont-Lodève, et d'Hélix, dame de Proussagues et de Saint-Gervais, vicomtesse de Nebouzan)

**Guillaume de Nogaret** + 1337  
seigneur de Manduel, Verfeuil, Candillargues, Caissargues et Jonquières (hérite aussi de son père de 300 £ de rente ; hommage 23/03/1321 au Sénéchal de Beaucaire ; cité dans les hommages au Roi de la Sénéchaussée de Toulouse en 1313)  
ép. ~1318 (Nîmes, 30) **Mabile de Montpezat**

postérité possible (p.5)

**Guillaume de Nogaret**  
+ 1347  
ép. (c.m.) 27/07/1341 (Gordes, 84) **Tiburge de Simiane**  
+ après 17/07/1348 (fille de Guirand VI, baron de Caseneuve, seigneur d'Apt, et de Mabile d'Arpajon)

**Guillaume de Nogaret**  
+ 1348 (peu de temps après son aïeul)  
brièvement seigneur de Calvisson & Marsillargues

**Raymond II de Nogaret** + 1399 seigneur de Calvisson et Marsillargues, lieutenant du Sénéchal de Beaucaire  
(sans enfants de sa 2<sup>e</sup> épouse, donne ses terres de Calvisson & Marsillargues à Raymond d'Apcher, fils de sa femme, en le mariant le 10/04/1377 avec sa cousine, Bourdine de Narbonne ; & donne ce qu'il possède à Beauvoisin, à son cousin Bernard de Nogaret ; il reçoit l'hommage de Lionnel, fils de Bernard, en 1396)  
ép. 1) 09/07/1354 (Livière, 30) **Blonde Adhémar de Grignan** (fille de Géraud, seigneur de Grignan, et de Dalmace d'Uzès ; veuve de Bertrand des Baux, seigneur de Puyricard)  
ép. 2) 10/04/1377 **Marie Rogier de Beaufort** ° 1334 + ~29/08/1379 (fille de Guillaume, comte de Beaufort, frère du Pape Clément VI, et de Marie de Chambon ; veuve de Guérin VII de Châteauneuf, seigneur d'Apcher)

2?) **Guillaume de Nogaret**

**Jeanne Gaillarde de Nogaret (de Calvisson-Trélans)**  
ép. ~1430 **Raymond III de Lauzières**, seigneur de Lauzières (Octon, 34), Penne (46), Thémines (46) et Cardaillac (46) + après 1452 (fils de Rostaing 1<sup>er</sup>, seigneur de Lauzières, et de Cataline de Penne)

**Pierre de Nogaret**  
+ jeune  
sans postérité

**Bertrand de Nogaret**  
sans postérité

**Arnaud de Nogaret**  
+ 1352 (teste le 23/08/1352 en faveur de sa mère)

**Guiraud de Nogaret**

**Isabeau (Isabelle) de Nogaret**  
+ après 1415 dame de Monduel, Rodeslan, Caissargues et Marignargues (fait donation en 1415 de tous ses biens à Raymond d'Apcher, seigneur de Saint-Auban)  
ép. 01/09/1377 **Raymond d'Uzès**, seigneur de Bellegarde et Broussan + dès 1390

**Raymond d'Apcher**, seigneur de Saint-Alban (légataire de tous les biens de Raymond II de Nogaret en 1377, legs confirmé par le Roi Charles V, par Lettres du 16/04/1379)  
ép. **Bourguine de Narbonne** (fille d'Amalric, seigneur de Périnhan et Magalas, et d'Isabelle de Clermont-Lodève)  
postérité dont **Blanche** seule survivante de leurs enfants, qui apporte les biens de la Maison de Nogaret dans celle de **Murat** en 1420 ; sa fille unique **Marguerite de Murat** les porte en 1440 dans celle de **Loüet** d'où proviennent les seigneurs de Cauvisson (anc. Calvisson)

postérité **Louet de Calvisson**

**d'Apcher** : «D'or, au château donjonné de trois tours crénelées de gueules, celle du milieu plus élevée & accotée de deux haches d'armes d'azur, plantées en pal de chaque côté de la tour».

# Nogaret

## Postérité du Chancelier

4

1318 : Le seigneur d'Uzès, qui possède encore la basse justice sur Congénies, marque son hostilité envers **Raymond 1<sup>er</sup> de Nogaret**, qui possède la moyenne et haute justice, en faisant enlever, par la force des armes, deux des consuls de Calvisson : Jean Coiran et Guillaume Montredon, à la cabane de Bédilhan. Plainte est portée par les habitants de Calvisson, auprès de la Cour Royale de Nîmes.

1332 : reconnaissance féodale par Bernard de Vilár au seigneur de Verfeuil, assigné par **Bernard de Nogaret**, seigneur de Calvisson (relevés Bondurand Gard).

1337 : Raymond hérite des biens de son frère **Guillaume** mort sans postérité. Il tient désormais les seigneuries de Calvisson et de Marsillargues en même temps que celle de Verfeuil.

Les **Nogaret de Calvisson** continuent (XIV<sup>e</sup> & XV<sup>e</sup> s.) d'occuper d'importantes fonctions dans la Sénéchaussée de Beaucaire. Un Nogaret combat même à Poitiers (1356).

Les terres données par le Roi à Guillaume de Nogaret furent la cause de beaucoup de procès entre la famille de Nogaret et le Domaine Royal.

Le 19/07/1319, Philippe V «Le Long» rend une ordonnance par laquelle il révoque les aliénations du Domaine Royal et spécialement ce que les hoirs de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians tiennent et ont tenu des Rois ses prédécesseurs.

**Raymond (I)**, fils de notre Guillaume, soutint à ce sujet plusieurs procès, en particulier pour la conservation de la terre de Calvisson.

Un arrangement permit à Raymond de garder ladite baronnie.

Au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, l'affaire resurgit.

Un arrêt du parlement en 1561 maintint les aliénations, après que l'avocat «eut extollé la valeur de Nogaret, que le roy récompensa d'un don de grand prix, pour exciter la postérité à servir le roy et l'estât».

La descendance des Nogaret de Calvisson a existé longtemps et dans leurs archives se sont conservées les nombreuses pièces, publiées par Ménard dans son Histoire de Nîmes, qui attestent la façon dont le Chancelier fut récompensé par le Roi Philippe «Le Bel» pour avoir su servir sa politique et ses intérêts.

Les **Nogaret de la Valette**, ducs d'Epemon, malgré tous leurs efforts pour faire croire le contraire n'ont aucun lien de filiation avec **Guillaume de Nogaret**, Chancelier de France.

Ils sont en effet issus d'une famille de noblesse de robe beaucoup plus récente, originaire de Gascogne, remontant à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (en 1372, Jacques de Nogaret, seigneur de La Valette et quinquaièul de Pierre de Nogaret, est anobli par le Roi Charles V, en qualité d'ancien Capitoul de Toulouse (en 1366, 1377 et 1385).

**Guillaume de Nogaret  
et Mabile de Montpezat**

**Bernard de Nogaret**

(reçoit de Raymond II de Nogaret en 1366  
sa part de la terre de Beauvoisin  
pour laquelle il lui rend hommage le 29/05/1370)

**X) liaison avec ?**

**Lionnel de Nogaret**

bâtard légitimé (09/1394)  
(hommage à Raymond II de Nogaret le 17/03/1396  
pour Beauvoisin ; il donne cette terre le 27/01/1432  
à Gassaud d'Hannelas, Capitaine du château  
de Sommières)

# Nogaret

*Non connectés*

Les **Nogaret de Trélans**  
sont une famille *homonyme*  
de celle des **Calvisson**

## Familles apparentées :

de **Nogaret de Marqufave**,

Languedoc, anobli 1372 :

«*D'argent, au noyer de sinople, au chef de gueules chargé  
d'une croizette d'argent, soutenue d'une foi du même*».

de **Nogaret**,

Languedoc, maintenu noble en 1669 sur preuves de 1531 :

«*D'argent, au noyer de sinople*».

de **Nogaret**, seigneurs **de Trélans**,

Gévaudan, filiation de 1470, maintenu noble en 1669 :

«*D'argent, au noyer de sinople terrassé du même*».

«*Grand Armorial de France*»,

Jouglà de Morenas & Raoul de Warren, Tome V, 1948

**Guillaume de Nogaret**, seigneur de Trélans

ép. ~1470 **Suzanne d'Arpajon de Séverac**  
(fille de Jean II et de Blanche de Chauvigny)

**Jean de Nogaret**, seigneur de Trélans et du Caylaret

ép. (c.m.) 24/08/1508 **Catherine des Ondes** (fille de Jean, chevalier)

**Claude de Nogaret**, seigneur de Cruéjols (12), vicomte de Trélans (48)

ép. **Antoinette de Murat de Lestang** (fille de François 1<sup>er</sup>, chevalier,  
baron du Cayla, capitaine de 50 hommes d'armes,  
et de Marie de Morlhon, dame de Sanvensa)

**Pierre de Nogaret**, seigneur de Cruéjols & vicomte de Trélans

ép. 11/10/1602 **Catherine d'Arjac de Morlhon de Sanvensa**  
(fille de François 1<sup>er</sup>, chevalier, baron du Cayla, capitaine de 50 hommes  
d'armes, et de Marie de Morlhon, dame de Sanvensa)

**Catherine de Nogaret**

ép. (c.m.) 21/02/1605

**Pierre de Capriol**,  
seigneur de Puéchassaut

**François de Nogaret**

vicomte de Trélans, seigneur de La Bastide-Teulat

ép. 23/12/1628 **Renée de Lafont de Caumont**

**Pierre de Nogaret**, vicomte de Trélans

ép. 1650 **Renée de (Toulouse-) Lautrec** (fille d'Abel,  
seigneur d'Algans (81) et Laubertie, et d'Eléonore  
de Villeneuve-Flamarens)

? **Rose de Nogaret**

ép.(c.m.) 14/03/1676 **Pierre de Fleyres**,  
seigneur de Siran (34) (fils de Pierre,  
seigneur de Bozouls (12) et de Combret (12),  
et de Marie de Thézan)

**Marie de Nogaret-Trélans** + 11/11/1721 (*Saint-Beaulize*, 12)

ép. (c.m.) 05/10 & 23/11/1670 **Henri de Lauzières**, chevalier,  
seigneur de Saint-Beaulize et du Bosc (fils de Paul, seigneur  
de Saint-Beaulize, Brenas (34), Le Cosc, et de Marguerite Carrion)

**Jean-Luc de Lauzières**, marquis **de Thémines**,

mestre de camp de cavalerie ° ~1674 + 01/04/1737

ép. (c.m.) 12/11/1730 **Angélique Sophie de Hautefort** ° 22/09/1702 + 1789

(fille de Louis Charles et d'Anne Louise de Crevant d'Humières ;

ép. 2) 20/03/1743 Henri Camille ° 01/08/1693 + 02/1770

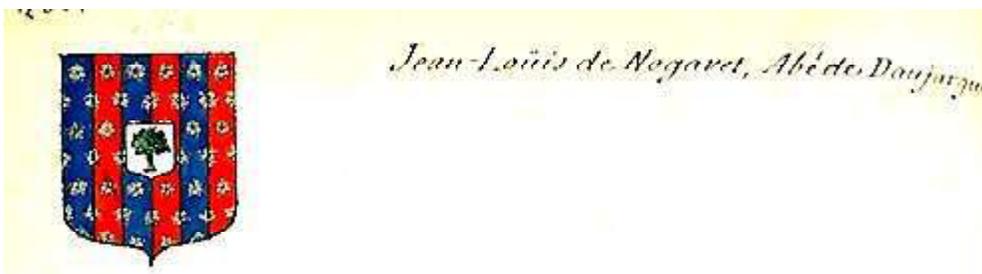
marquis de Béringhen et d'Uxelles)

# Nogaret

Annexe héraldique : Armorial d'Hozier



Annibal-François de Louet de Nogaret, comte de Calvisson (Armorial de Languedoc)



Jean-Louis de Nogaret, Abbé (Armorial de Languedoc)



Charles-Barthélemy de Nogaret, parlementaire en Rouergue (Armorial de Languedoc)